



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

Comité Technique Académique

Mercredi 6 octobre 2021

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un CTA exceptionnel, avant le CTA de rentrée. Notre déclaration ne ciblera donc qu'un point précis de l'ordre du jour et nous dresserons plus tard le panorama de la rentrée marquée surtout par la politique anti-sociale de ce gouvernement qui nous conduit à une explosion sans précédent des effectifs par classe.

Avant, j'aurai toutefois un mot sur les événements météorologiques du début de semaine. Ils ont permis de démontrer, une fois encore, la vulnérabilité de nos structures scolaires dont la propriété, l'entretien et la gestion sont décentralisées aux collectivités territoriales. Plus de 20 cm d'eau au 4ème étage du Lycée Bonaparte à Toulon, qui s'infiltré dans les plafonds, le réseau électrique, se faufile -très probablement- dans l'amiante, ruisselle dans tous les étages inférieurs, jusqu'au rez-de-chaussée. Ce matin, se sont près d'une vingtaine de salles qui sont condamnées : quatrième, troisième et second étage. En l'état, la probabilité que le lycée doive purement et simplement fermer est réelle. Vous le savez, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est interpellée depuis des années par les personnels et les directions de l'établissement -sans réponse, ni acte, ni réaction- sur la vétusté des bâtiments. C'est un exemple parmi d'autres avant/ou lundi dernier. Aujourd'hui, la démonstration est faite que cette absence totale d'engagement fait courir un risque mortel aux usagers et aux personnels. C'est une défaillance complète et de la collectivité et de l'Education Nationale pour remplir son obligation de résultat en matière de sécurité. Monsieur Le Recteur, nous observons depuis des années la diplomatie avec laquelle les affaires se traitent entre Région et Etat. Nous savons que ce n'est pas simple de votre côté. Il semble, toutefois, que la méthode ne soit pas fructueuse. Nous vous demandons désormais d'exiger, de poursuivre, de contraindre ceux qui abandonnent les écoles, les collèges et les lycées et si vous êtes dans cette démarche nous vous assurons que la CGT Educ'Action la soutiendra.

J'en viens au point de l'ordre du jour que nous souhaitons mettre en exergue en profitant de ce temps de parole : il s'agit de l'adoption du procès-verbal. Depuis quelques années, et particulièrement sous cette mandature, nous observons une tendance lourde à vouloir contraindre la liberté pédagogique inscrite dans nos statuts. Le Projet Local d'Evaluation en est une dernière illustration. Depuis septembre 2020, le plan Maths-Français se met en place sur une période de 6 ans et doit toucher l'ensemble des Professeurs des Ecoles. Nous l'avons déjà dit ici, entre autres, la CGT Educ'Action considère que ces plans mettent à mal la liberté pédagogique en apparaissant davantage comme un temps de « dressage » et de contrôle, vertical et horizontal, durant lequel les PE doivent se justifier et prouver qu'ils mettent en place les recommandations ministérielles. Les enseignants ont fait la démonstration qu'ils n'étaient pas volontaires pour mettre en œuvre ce qui relève de la seule volonté du Ministre. Nous avons relayé leur malaise voire leur terreur. En dépit du fait qu'ils nous soient présentés comme une aide et un soutien, les personnels ont bien compris que ces plans s'étaient décidés sans eux et, qu'en somme, on les somrait en réalité d'incarner la « dérive scientiste de Jean-Michel Blanquer ». Peut-on décemment parler de formation, d'épanouissement et de développement ? Sous la houlette des

DSDEN et des IEN, il s'agit avant tout pour l'administration d'atteindre un objectif chiffré -désigné -100% en 6 ans- sans se questionner sur le bienfondé de cette campagne idéologique, qui ressemblera parfois à du terrorisme intellectuel, et en usant de moyens de pression pour se faire. Certaines constellations ont été identifiées et se sont parfois senties stigmatisées, surveillées, pressées.

Nous avons donc particulièrement insisté sur ce point, et à notre sens, nous partageons nombre de considérations et un changement d'approche qui remettait à sa place le Plan Maths-Français, c'est-à-dire, une action de formation comme une autre où les collègues viennent parce qu'ils ont la volonté de satisfaire un besoin de formation et de montée en compétence. J'ajouterais qu'il ne s'agit donc pas de flatter la statistique, ni d'être modelé par Monsieur le Ministre. Ainsi, Madame Cauchi-Bianchi dit dans le procès-verbal, je cite « se former en réseau nouvelle formule devra trouver son public puisqu'il s'agit d'une amorce d'une évolution de « désigné individuel en collectif territoire » et souligne qu'il faudra que les collègues sur le terrain s'emparent véritablement du dispositif des constellations ». Nous partageons cela, si ce dispositif est si bon que ce que le prétendait Madame Adam, qui a entretenu le flou dans les réponses aux questions que je posai, c'est bien à l'administration de convaincre les personnels et pas de les contraindre. Pour nous, la chose était attendue, alors que nous dénoncions depuis 10 mois la démarche engagée. Monsieur le Recteur, force est de constater que par endroit sur le territoire, ce n'est pas la philosophie qui prévaut, loin de là. C'est fait, parfois, avec plus de subtilité, certes, où on convoque les collègues pour une action de formation obligatoire sans leur dire de quoi il s'agit et où on tente de tisser, sans le dire, deus ex-machina, de petits réseaux de normalisation et de contrôle de l'activité pédagogique. Force est de constater, aussi, que le successeur de Madame Adam, dans le Var, semble reprendre le même flambeau de la réussite statistique du programme.

Monsieur le Recteur, peut-être n'avons-nous pas compris la même chose lors du CTA du 10 juin 2021, même si les écrits que je viens de citer semblent s'inscrire dans le changement de philosophie que nous exigeons. Mais, à tout le moins, il nous semble sur ce point que votre engagement moral sur la question de la formation professionnelle, que nous apprécions et que nous approuvons, se heurte à ces méthodes et manières de procéder... quoi que nous pensions vous et nous des plans maths-français. Nous avons dit et répété ensemble, inscrit au projet académique la place centrale que doivent jouer la formation continue et la montée en compétence pour les enseignants. Nous en sommes convaincus, vous l'êtes aussi. Alors, nous vous demandons de mettre bonne ordre sur ce qui se déroule dans l'administration de ces plans. Disons-le simplement, accordons-nous sur le fait que s'ils doivent être une réussite, ils le seront parce que les collègues les auront plébiscités ; si ce n'est pas le cas, nous constaterons que l'objectif de 100% en 6 ans n'est pas atteint, que ces plans n'ont pas trouvé leur public et que l'offre de formation académique était inadaptée aux besoins, comme nous le faisons quand nous dressons le bilan de n'importe quel autre module inscrit au Plan Académique de Formation.

Olivier GERARD
Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action